

CONSULTATION SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Mémoire de la directrice régionale de santé publique



Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance –
Mémoire de la directrice régionale de santé publique
est une production de la Direction régionale de santé publique
du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
514 528-2400

<https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp>

Sous la direction de

Mylène Drouin, directrice de santé publique de Montréal

Auteurs

Isabelle Laurin
Simon Tessier
Gabriel Bordeleau-Gervais
Béatrice Iattoni
Laurence Boucheron

Collaboration

Guillaume Lemay
Yun Jen

Révision

Anne Théorêt
Monique Messier

Mise en page

Anne Théorêt

Remerciement à Félicia Brochu pour sa relecture minutieuse.

Notes

Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Ce document est disponible en ligne à la section documentation
du site Web : www.santemontreal.qc.ca

© Gouvernement du Québec, 2021

ISBN 978-2-550-89408-7 (En ligne)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Bibliothèque et Archives Canada, 2021

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES	1
MOT DE LA DIRECTRICE.....	2
RECOMMANDATIONS	3
INTRODUCTION	4
1 LE RÔLE DE LA DRSP EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS	5
2 LES ENFANTS 0-5 ANS VULNÉRABLES ET LA FRÉQUENTATION DES SGÉE À MONTRÉAL	6
2.1 LES ENFANTS MONTRÉALAIS 0-5 ANS ET LEURS FAMILLES : QUELQUES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ.....	6
<i>Immigration</i>	<i>6</i>
<i>Pauvreté.....</i>	<i>6</i>
<i>Monoparentalité et faible revenu</i>	<i>6</i>
<i>Précarité résidentielle</i>	<i>6</i>
<i>Vulnérabilité dans le développement.....</i>	<i>6</i>
2.2 LA MISE EN PLACE D'UNE OFFRE DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS DIVERSIFIÉE	7
2.3 L'IMPORTANCE DE LA FRÉQUENTATION D'UN SGÉE DE QUALITÉ	8
3 PRINCIPAUX ENJEUX LIÉS À LA FRÉQUENTATION DES SGÉE MONTRÉALAIS.....	9
3.1 VARIATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS	9
3.2 INÉQUITÉS D'ACCÈS AUX SGÉE DE QUALITÉ	10
<i>Accès limité dans certains territoires défavorisés</i>	<i>10</i>
<i>Accès limité aux CPE pour les ménages à faible revenu et immigrants</i>	<i>12</i>
<i>Mesures de soutien à l'accès aux SGÉE insuffisantes pour les familles vulnérables</i>	<i>13</i>
3.3 LEVIERS D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CPE	14
CONCLUSION	16
ANNEXE 1 – RECOMMANDATIONS DE LA DRSP DE MONTRÉAL LORS DE CONSULTATIONS RÉCENTES EN PETITE ENFANCE.....	17
RÉFÉRENCES.....	20

LISTE DES ACRONYMES

AGNI	Association des garderies privées non subventionnées du Québec
AGPQ	Association des garderies privées du Québec
AQCPE	Association québécoise des centres de la petite enfance
CCSMTL	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
CISSS	Centres intégrés de santé et de services sociaux
CIUSSS	Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux
CPE	Centre de la petite enfance
DRSP	Direction régionale de santé publique
ECP	Exemption de la contribution parentale
EMEP	Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle
EQDEM	Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle
EQPPEM	Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants à la maternelle
IÉP	Programme montréalais Interventions éducatives précoces
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MEES	Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur
MF	Ministère de la Famille
MFR	Mesure du faible revenu
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PNSP	Programme national de santé publique
SGÉE	Service de garde éducatif à l'enfance
SIPPE	Programme québécois Services intégrés en périnatalité et petite enfance

MOT DE LA DIRECTRICE

Le réseau québécois des services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE) tel qu'on le connaît aujourd'hui existe depuis plus de 25 ans. Avec son programme éducatif, qui lui sert d'assise, les services proposés aux parents sont bien plus qu'un simple gardiennage. À cet égard, le réseau fait figure de modèle inspirant dans plusieurs pays qui reconnaissent l'importance de ses retombées positives sur le développement des enfants, le mieux-être des familles et la participation des femmes au marché du travail. Le réseau des SGÉE contribue à la réduction des inégalités sociales et de santé entre les enfants en contribuant précocement à leur développement et ultérieurement à leur réussite éducative. Il favorise également l'indépendance financière des femmes, ce qui représente une protection contre la pauvreté et ses conséquences négatives sur les familles.

Au cours des dix dernières années, le réseau a connu des changements significatifs. Les SGÉE non subventionnés ont connu un développement fulgurant, particulièrement dans la région de Montréal, et les SGÉE subventionnés pour leur part ont dû composer avec des compressions budgétaires importantes. Finalement, en 2013, les premières classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé au Québec ont été implantées. Ainsi, au vu de ces transformations et de la problématique actuelle du manque de places en SGÉE, il apparaît nécessaire de réfléchir collectivement aux enjeux prioritaires qui affectent le réseau des SGÉE.

Pour certains des enjeux, le ministère de la Famille a déjà des leviers pour améliorer l'état de son réseau. C'est le cas notamment du projet de loi 143 qui vise à améliorer la qualité des SGÉE et qui oblige depuis 2019 l'ensemble des milieux subventionnés et non subventionnés à participer au processus d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative de leur service de garde. Le manque de recul ne permet pas encore d'apprécier toute la portée de cette loi. Il est cependant évident qu'elle portera ses fruits dans les prochaines années et rehaussera significativement la qualité des SGÉE de l'ensemble du réseau. Soulignons également les annonces récentes du ministre M. Mathieu Lacombe portant sur des allègements administratifs pour favoriser le développement des places en CPE et sur l'investissement de 45 M\$ pour créer un Programme de formations de courte durée qui permettra de pallier les importants besoins de main-d'œuvre des SGÉE.

En terminant, il importe de mentionner que cette consultation ne peut ignorer la dernière crise sanitaire et sociale à avoir affecté le Québec. Depuis plus d'un an, la pandémie de COVID-19 a mis les services de garde sous tension et a révélé des faiblesses à prendre en compte dans le processus de révision mis en place par le ministère de la Famille afin de rendre ce réseau plus résilient.

La directrice régionale de santé publique

A handwritten signature in black ink, reading 'Mylène Drouin'.

Mylène Drouin, M.D.

RECOMMANDATIONS

La Direction régionale de santé publique de Montréal du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a déjà formulé plusieurs recommandations sur les services de garde dans le cadre de consultations précédentes. Elles sont présentées à l'Annexe 1. Dans le cadre de la présente consultation, des recommandations spécifiques ont été formulées pour soutenir le ministère de la Famille dans les démarches de bonification des services de garde éducatifs à Montréal et dans l'ensemble du Québec.

Privilégier l'accès aux centres de la petite enfance (CPE) aux enfants de familles à faible revenu et ceux ayant des défis développementaux :

- 1) Développer de nouvelles places en CPE en ciblant prioritairement les quartiers les plus défavorisés matériellement ET/OU qui affichent les proportions les plus élevées d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement selon l'EQDEM
- 2) Inscrire dans la politique d'accueil des CPE, l'obligation d'accueillir en priorité les enfants de familles à faible revenu du quartier, avec la fratrie et les enfants des membres du personnel et exiger le dépôt de cette politique lors de la demande de permis et au renouvellement

Soutenir les ententes qui formalisent le travail conjoint entre les services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE) et les CIUSSS dans l'accompagnement des enfants ayant des défis développementaux et la réduction des inégalités sociales de santé

- 3) Rehausser le financement du MSSS pour le déploiement du programme montréalais *Interventions éducatives précoces (IÉP)* et évaluer la possibilité de le déployer dans l'ensemble du Québec
- 4) Conclure une entente de complémentarité de services conjointe MF-MSSS qui permettra de faire un état de situation concernant les protocoles d'entente CIUSSS - SGÉE, et d'ajuster l'offre à la demande
- 5) Produire un nouveau guide d'encadrement des protocoles d'entente entre les CIUSSS et les SGÉE
- 6) Mettre en œuvre un fichier national conjoint MF-MSSS de données de surveillance afin de suivre en continu l'actualisation des places protocoles

Diminuer les barrières structurelles au développement des CPE

- 7) Engager les villes et les arrondissements à intégrer le développement de CPE en amont dans la planification du développement urbain en exerçant leurs pleins pouvoirs en vertu de l'article 134 de la Loi sur les services de garde éducatifs
- 8) Ajuster les plans de financement des infrastructures à la réalité du marché immobilier montréalais pour tenir compte des iniquités entre les régions dans la capacité de développer des CPE

INTRODUCTION

Cette consultation est une invitation aux partenaires du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE) à enrichir de leurs constats, préoccupations et recommandations, l'état de situation qui a été produit par le ministère de la Famille (MF) dans sa volonté de réformer le réseau des SGÉE, 25 ans après sa création¹. Dans cet état de situation, en complément avec le Rapport du Vérificateur général du Québec sur l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance², les enjeux prioritaires qui affectent le réseau des SGÉE et pour lesquels une réforme s'impose sont déjà très bien documentés. Il est évident que les changements attendus sont nombreux, tant au plan administratif et législatif qu'à celui des pratiques sur le terrain, et font appel à une construction intersectorielle des solutions.

Le développement optimal des enfants est une responsabilité partagée par plusieurs ministères au Québec. Cet objectif est au cœur des actions de trois ministères comme le démontrent la Politique gouvernementale de prévention en santé (MSSS, 2016)³, la Politique de la réussite éducative (MEES, 2017)⁴ et la Stratégie 0-8 ans (MF et MEES, 2018)⁵ qui ciblent la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de vulnérabilité dans leur développement à 80 % d'ici 2025. Face à cette cible, les résultats de l'EQDEM 2017 n'ont pas été à la hauteur des espérances. Encore lors de la dernière enquête, plus de 28 % des enfants présentaient une vulnérabilité dans au moins un domaine de développement⁶ alors qu'en 2012, cette proportion était de 26 %⁷. Il est évident que le ministère de la Famille a un rôle important à jouer dans l'atteinte de cette cible.

Malgré tous les progrès accomplis dans le développement de l'offre, différents enjeux demeurent et appellent à une amélioration du système existant comme en témoignent les travaux de différents observateurs, et ce, en plus des enjeux d'accessibilité pour les enfants des familles vulnérables rappelés par le Vérificateur général du Québec dans son dernier rapport⁸ et soulignés par la commission Laurent⁹. La Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal salue ainsi l'initiative du ministre de la Famille, M. Mathieu Lacombe, de tenir une *Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance* afin de faire le point sur les enjeux affectant le réseau des SGÉE.

Ce mémoire aborde des éléments liés à l'axe 1 de la consultation. Il invite à réfléchir aux moyens d'améliorer l'accès au réseau ainsi qu'à l'axe 4 et concerne les moyens de rejoindre les enfants les plus vulnérables. Après avoir présenté les rôles de la DRSP en matière de développement des enfants (section 1), le mémoire présente quelques données sur les enfants montréalais vulnérables, les services de garde à Montréal, et l'importance de la fréquentation d'un service de garde éducatif de qualité (section 2). Enfin, les principaux enjeux liés à la fréquentation d'un service de garde pour les enfants vulnérables et des recommandations pour y remédier sont proposés (section 3).

1 LE RÔLE DE LA DRSP EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

La DRSP assume différentes responsabilités et appuie de multiples interventions préventives en lien avec le développement des enfants et le soutien aux familles vulnérables. Dans une perspective de santé publique, les interventions précoces sont fondamentales pour réduire les écarts de santé associés à la pauvreté et aux inégalités sociales entre les groupes de population et les territoires qui auront des impacts majeurs tout au long de la vie. Afin de soutenir un continuum d'intervention auprès des enfants et de leurs familles, la DRSP déploie les orientations inscrites au Programme national de santé publique (PNSP) et des actions régionales en complémentarité avec les CIUSSS et les différents partenaires montréalais.

En matière de développement des enfants, le *Plan d'action régional de santé publique (2016-2021)*¹⁰ soutient des services préventifs en périnatalité et petite enfance, notamment le programme des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE)¹¹ ainsi que le programme montréalais Interventions éducatives précoces (IÉP)¹² visant l'intégration dans les SGÉE des enfants vivant en contexte de vulnérabilité et le soutien des SGÉE dans leurs interventions auprès de ces enfants.

Par ailleurs, plusieurs travaux de recherche et d'enquêtes ont été menés par la DRSP sur l'accès aux SGÉE et leur impact sur le développement des enfants, incluant *En route pour l'école* (2006)¹³ *l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle* (2012)¹⁴ reprises par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à l'échelle provinciale (EQDEM/EQPPEM). Afin de soutenir l'adoption de politiques favorables au développement des enfants, la DRSP a également déposé plusieurs mémoires lors de consultations gouvernementales, notamment pour la commission sur l'éducation à la petite enfance (2016)¹⁵; la commission sur la réussite éducative (2016)¹⁶; l'étude du projet de loi 143 sur la qualité éducative (2017)¹⁷; le projet de loi 5 sur l'offre de maternelle aux enfants de 4 ans (2019)¹⁸ et la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse¹⁹ (2019). **L'ensemble des recommandations de ces mémoires sont rappelées à l'Annexe 1.** Enfin, depuis de nombreuses années, la DRSP participe activement aux Comités consultatifs sur l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance.

La DRSP appuie également la vaccination des enfants et soutient les services de garde contre les menaces biologiques, chimiques et physiques. Durant la pandémie de COVID-19, la DRSP s'est positionnée rapidement en soutien aux services de garde montréalais, en les appuyant dans la mise en place de mesures de protection et de prévention contre la transmission du virus en collaboration avec les CIUSSS, dans la prise en charge des cas et des contacts, dans la gestion des éclosions et dans l'accompagnement des gestionnaires des services de garde touchés pour limiter les impacts collatéraux de la pandémie sur l'offre de service aux familles²⁰. De plus, les équipes des CIUSSS dédiées au soutien des services de garde ont été mobilisées sur le terrain pour soutenir les milieux dans la compréhension et l'application des mesures de prévention contre la COVID-19. Enfin, un comité régional coordonné par la DRSP a été mis en place et regroupe l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ), l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ), l'Association des garderies privées non subventionnées du Québec (AGNI), l'Association des haltes-garderies du Québec ainsi qu'un représentant du ministère de la Famille.

2 LES ENFANTS 0-5 ANS VULNÉRABLES ET LA FRÉQUENTATION DES SGÉE À MONTRÉAL

2.1 Les enfants montréalais 0-5 ans et leurs familles : quelques facteurs de vulnérabilité

Immigration

En 2017, plus du quart (27,5 %) des enfants du Québec sont nés à Montréal, ce qui représente 22 688 enfants²¹. L'immigration contribue largement à cette natalité, alors que 57 % des mères de nouveau-nés sont nées à l'extérieur du Canada et la moitié des enfants montréalais de 0-4 ans (52 %) vivent dans des familles d'immigrants ou de résidents non permanents. Par ailleurs, 17 % des enfants de 0-4 ans montréalais vivent dans des familles d'immigrants récents (arrivé depuis moins de 5 ans) ou de résidents non permanents comparativement à 3 % dans l'ensemble du Québec²².

Pauvreté

Malgré une réduction du nombre de familles à faible revenu entre 2012 et 2016 (selon la mesure du faible revenu, MFR), la pauvreté est toujours beaucoup plus importante à Montréal que dans l'ensemble du Québec (16,2 % c. 9,5 % en 2016)²³. La proportion d'enfants de 0-4 ans vivant dans des familles sous le seuil de faible revenu (après impôt) est trois fois plus élevée à Montréal que dans l'ensemble du Québec (17 % c. 5 %). Parmi les familles immigrantes avec enfants de 0-4 ans, cette proportion atteint 24 % alors qu'elle se situe à 14 % au Québec²⁴.

Monoparentalité et faible revenu

Si la proportion de familles monoparentales avec enfants de 0-4 ans est similaire à Montréal et dans le reste du Québec (15 % c. 14 %), la proportion de ces familles vivant sous le seuil de faible revenu (après impôt) à Montréal est largement supérieure à la situation ailleurs dans la province (38 % c. 15 %)²⁵.

Précarité résidentielle

Par ailleurs, les familles avec de jeunes enfants sont également confrontées à des difficultés pour se loger dans des logements abordables. En 2016, environ 11 800 enfants âgés de 1 à 4 ans vivaient dans un des nombreux ménages consacrant une part trop importante de leur revenu pour se loger (plus de 30 %)²⁶. De surcroît, les données de l'EQPPEM révèlent que trois fois plus d'enfants de familles à faible revenu que d'enfants de familles mieux nanties ont déménagé au moins trois fois dans les cinq dernières années²⁷.

Vulnérabilité dans le développement

À Montréal, les inégalités sociales et économiques se traduisent par d'importantes inégalités sociales de santé^a entre les personnes et les territoires. Les données de l'EQDEM révèlent qu'une proportion significative des enfants sont vulnérables dans au moins un domaine de développement lors de leur entrée à la maternelle par rapport au reste du Québec (28,5 % c. 27,5 %), particulièrement en matière de santé physique et de bien-être (11,4 % c. 10,4 %) et d'habileté en communication et connaissances générales (13,4 % c. 10,4 %)²⁸.

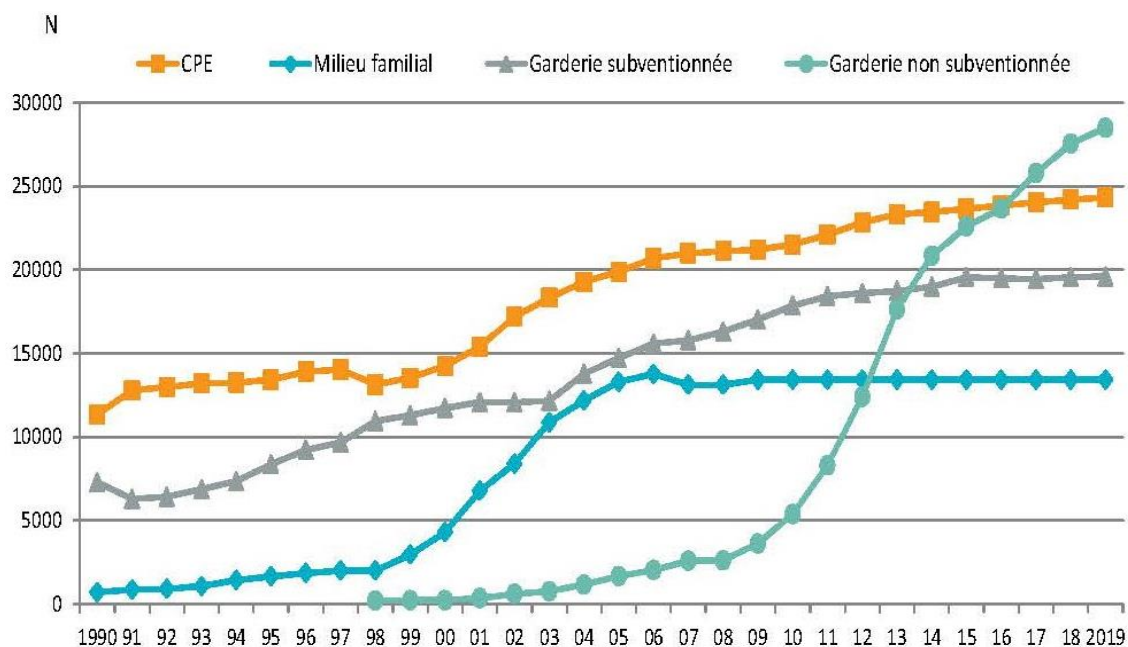
^a Les inégalités sociales de santé (ISS) représentent les écarts de santé entre les individus liés à des facteurs ou critères sociaux de différenciation (revenus, emplois, éducation, logement, accès aux soins de santé, etc.). Pour une définition plus complète : <https://www.inspq.qc.ca/analyses-de-l-etat-de-sante-de-la-population/surveillance-des-inegalites-sociales-de-sante>

2.2 La mise en place d'une offre de services de garde éducatifs diversifiée

Bien que l'on assiste à une progression du nombre de places des différents types de services à Montréal depuis 1990, le nombre de places en garderies privées non subventionnées a augmenté de manière marquée à partir de 2002 pour rejoindre l'offre de places en CPE en 2016 (voir figure 1) et dépasser celle-ci par la suite.

De 2009 à 2019, il s'est développé près de huit fois plus de places en garderies privées non subventionnées qu'en CPE. Au cours de cette même période, la part relative des places en CPE a diminué progressivement, passant de 38,4 % à 28,3 %²⁹. Cette rareté engendre des enjeux d'accessibilité comme il est exposé plus loin.

Figure 1 – Évaluation du nombre de places en services de garde pour les enfants de 0-4 ans selon le type de services de garde, Montréal, 1990 à 2019



Source : ministère de la Famille.

En 2021, les 85 745 places en SGÉE à Montréal sont réparties comme suit :

Type de SGÉE	Nombre de places	Proportion des places (%)
CPE	24 647	28,7
Garderies privées non subventionnées	28 005	32,7
Garderies subventionnées	19 680	23
Milieus familiaux subventionnés	13 413	15,6
Total	85 745	100

Source : Ministère de la Famille, 2021³⁰

2.3 L'importance de la fréquentation d'un SGÉE de qualité

À Montréal, la grande majorité des enfants ont fréquenté un SGÉE à un moment donné au cours de leur petite enfance (87 % en 2017). Le profil de services fréquentés varie d'un enfant à l'autre : CPE exclusivement (25 %); garderie non subventionnée exclusivement (14 %); garderie subventionnée exclusivement (13 %); milieu familial (5 %) ou une combinaison de plusieurs services de garde (33 %)³¹.

Les expériences vécues par les enfants dans des milieux éducatifs influencent leur développement et jouent un rôle important dans leur réussite éducative ultérieure. De même, la fréquentation de milieux éducatifs constitue une mesure efficiente pour atténuer les effets des inégalités sociales de santé sur le développement des enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés^{32,33,34,35}. La qualité de l'expérience vécue par l'enfant, la composante la plus influente, est généralement abordée à travers deux dimensions : la qualité structurelle et la qualité des processus^{36,37,38,39,40,41}. Au Québec, de grandes variations dans la qualité ont été constatées entre les différents types de SGÉE, les niveaux les plus élevés étant observés dans les CPE^{42,43,44,45}.

L'*Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle* (EMEP, 2012) a démontré que la fréquentation d'un CPE, plus que les autres types de services, est bénéfique pour le développement des enfants issus des milieux défavorisés. En effet, les enfants de familles à faible revenu ayant fréquenté exclusivement un CPE au cours de la période préscolaire sont 3,3 fois moins susceptibles d'être vulnérables dans au moins un domaine de leur développement que les enfants n'ayant fréquenté aucun service de garde éducatif⁴⁶. De plus, en 2017, l'EQPPM a démontré que les enfants de familles à faible revenu ayant fréquenté exclusivement un SGÉE (peu importe lequel) pendant leur parcours préscolaire sont moins susceptibles d'être vulnérables dans deux domaines ou plus de leur développement que ceux qui n'ont fréquenté aucun SGÉE⁴⁷.

Le programme de santé publique IÉP⁴⁸, offert uniquement par les CIUSSS montréalais, place la qualité des SGÉE au cœur de son intervention en soutenant le personnel éducateur dans ses interventions notamment auprès des enfants dont le développement inquiète. À Montréal, c'est par ce programme que sont mises en œuvre les ententes sur les places protocoles qui permettent à un enfant vulnérable qui a un suivi dans le CIUSSS d'avoir accès à une place dans un SGÉE de qualité. Ces ententes impliquent un partenariat entre les CIUSSS et les SGÉE, en majorité des CPE. L'intégration de l'enfant en SGÉE implique une série d'interventions réalisées conjointement par le CIUSSS et le SGÉE en collaboration avec les parents et réparties sur une période minimale de six mois. En tenant compte des besoins de l'enfant, le CIUSSS s'assure de soutenir et d'accompagner le SGÉE dans l'intégration de l'enfant pour qu'il fonctionne bien dans son groupe.

3 PRINCIPAUX ENJEUX LIÉS À LA FRÉQUENTATION DES SGÉE MONTRÉLAIS

À Montréal, la fréquentation des SGÉE est affectée par différents enjeux en lien avec la qualité variable et les inégalités d'accès pour les groupes défavorisés de la population. Ces iniquités s'observent à la fois au regard des quintiles de revenus des parents, de leur statut d'immigration et de leur territoire de résidence.

3.1 Variation de la qualité des services de garde éducatifs

Comme la DRSP de Montréal l'a déjà exposé, la qualité du service éducatif a un impact important sur le développement des enfants. Bien que toutes les familles puissent tirer profit des services éducatifs à l'enfance, les enfants de milieux défavorisés sont ceux qui en retirent les plus grands bénéfices lorsque les services sont de qualité.

Les conditions d'implantation favorables à la qualité des services de garde se retrouvent principalement dans le modèle des CPE⁴⁹. De surcroît, considérant que les CPE sont plus bénéfiques que les autres types de services pour le développement des enfants issus des milieux défavorisés et d'immigration récente, il importe d'investir dans le modèle des CPE pour favoriser le développement des enfants et l'égalité des chances^{50,51}.

Le ministère de la Famille cherche actuellement à élargir l'offre pour répondre aux besoins criants pour de nombreux parents d'avoir accès à une place en SGÉE. Pour assurer le développement optimal des enfants, cet élargissement ne doit cependant pas se faire au détriment de la qualité des services. La solution envisagée à court terme, soit la conversion de places non subventionnées dans les garderies privées en places subventionnées, n'apparaît pas adéquate pour rejoindre les enfants les plus vulnérables et leur offrir des services adaptés à leurs besoins. La proportion de plaintes^b en garderies privées non subventionnées est plus du double qu'en garderies subventionnées (58 % c. 27 %) et quatre fois plus élevées qu'en CPE⁵². Malgré l'urgence de développer l'offre de places en SGÉE, il est impératif que les comités consultatifs sur l'offre des places en SGÉE puissent analyser les projets sélectionnés en s'assurant qu'ils répondent aux standards de qualité mis de l'avant dans la loi 143.

Malgré la qualité reconnue de nombreuses garderies privées (subventionnées ou non) qui répondent adéquatement aux besoins de différentes clientèles, la DRSP préconise le développement du réseau public de services de garde. Comme la DRSP l'a exposé dans différents travaux⁵³, dans une perspective de santé publique, le modèle des CPE demeure celui qui réunit le plus de conditions de succès pour réduire les inégalités sociales de santé entre les groupes de la population et celui qui est le mieux équipé pour accompagner le réseau de la santé dans le soutien aux enfants ayant des défis développementaux. Outre la meilleure formation du personnel, de par leur mission d'être plus ouverts sur la communauté, les CPE sont mieux positionnés pour connaître et faire connaître aux familles différents services ou activités offerts sur le territoire pour répondre à leurs besoins. De plus les CPE ont des liens plus étroits avec les organismes communautaires famille et les organismes communautaires d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants.

^b Les plaintes portent sur l'accessibilité et la continuité des services, le fonctionnement administratif, le personnel et la santé et sécurité des enfants.

3.2 Iniquités d'accès aux SGÉE de qualité

D'importantes iniquités d'accès aux SGÉE se trouvent à Montréal alors que nombre de ménages à faible revenu n'ont pas accès à un CPE ou une garderie subventionnée et doivent combler leurs besoins dans les garderies privées non subventionnées.

Pour les enfants des familles à faible revenu, des mesures sont déployées pour favoriser l'accès à un SGÉE. En 2019-2020, 3314 enfants montréalais ont bénéficié d'une place avec exemption de la contribution parentale (ECP), dont 38 % en CPE, 38 % en garderie subventionnée et 25 % en milieu familial⁵⁴. De plus, les protocoles d'entente entre les CIUSSS et les SGÉE ont permis à 288 enfants montréalais d'occuper une place dont 90 % en CPE et 10 % en garderie subventionnée.

Accès limité dans certains territoires défavorisés

À Montréal, il existe d'importants écarts dans la répartition du nombre de places selon le type de SGÉE entre les territoires favorisés et défavorisés. Comme il est présenté au Tableau 2, dans les territoires les plus défavorisés, la proportion d'enfants dans les garderies en milieu familial subventionné est beaucoup plus élevée et la proportion en CPE est largement inférieure à celle que l'on retrouve dans les territoires les plus favorisés. Dans les territoires les plus défavorisés, 25 % des enfants qui occupent une place avec exemption de la contribution parentale (ECP) sont dans un milieu familial subventionné^{55c}.

Tableau 2 - Répartition des places en SGÉE dans les trois territoires montréalais les plus favorisés et les trois plus défavorisés selon le quintile de défavorisation matérielle

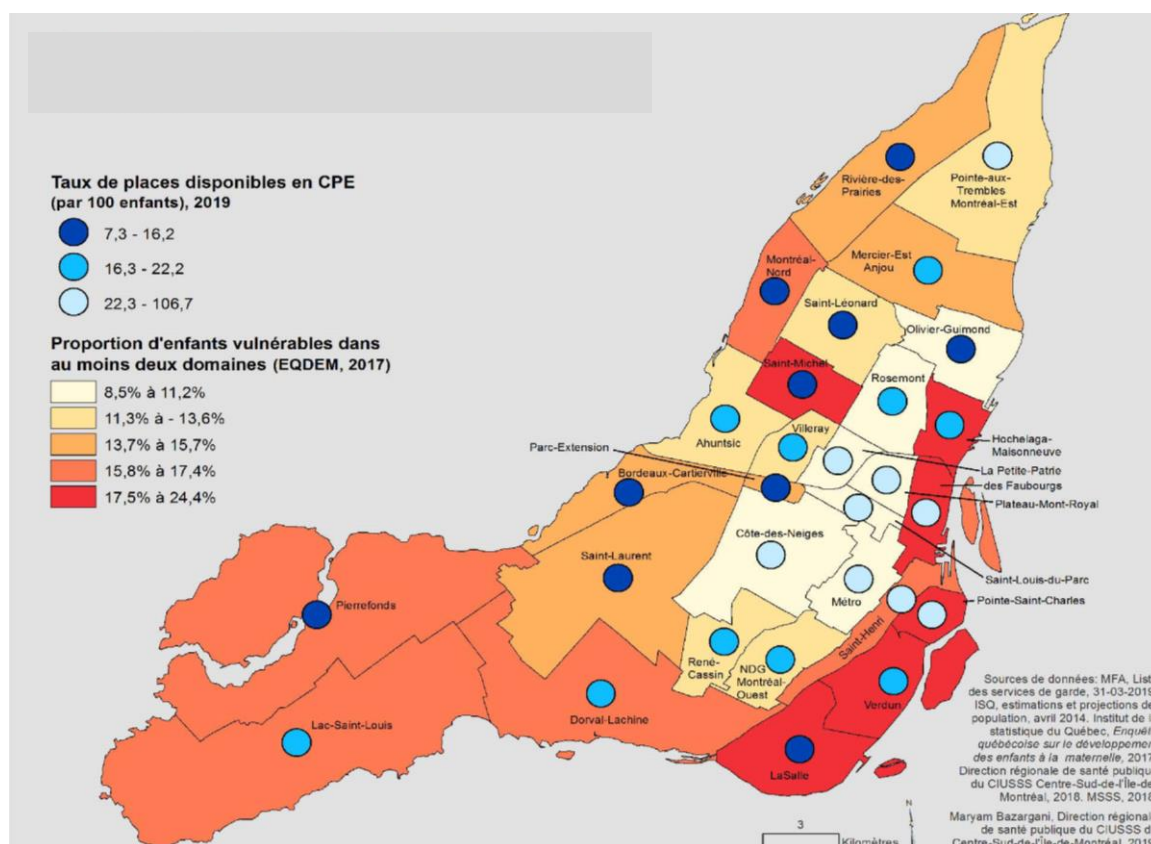
Type de SGÉE	Favorisé		Défavorisé	
	Nombre de places	%	Nombre de places	%
Milieu familial subventionné	559	8,5	2138	23,3
Garderies non subventionnées	2184	33,3	2564	27,9
Garderies subventionnées	1331	20,3	2854	31
CPE	2490	37,9	1636	17,8
Total	6564	100	9192	100

^c Les partenaires sur le terrain mentionnent que la présence de ces enfants en SGÉE en milieu familial subventionné pose des défis pour les responsables de ces services. Elles doivent soutenir les parents de ces enfants qui vivent des situations difficiles liées à leurs conditions de vie. Plusieurs mentionnent un soutien insuffisant de la part des CLSC. La réalisation d'un état de situation est nécessaire pour mieux connaître les besoins et défis rencontrés.

Comme déjà présenté, le développement accéléré de places en garderies privées au détriment de places en CPE a diminué la part relative de ces dernières et accentué leur rareté à Montréal. Dans les quartiers les plus défavorisés, on retrouve 2,5 fois moins de place en CPE que dans les quartiers les plus favorisés. Les territoires les plus défavorisés matériellement et/ou qui affichent les proportions les plus élevées d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement sont désavantagés au regard de l'accès à un CPE, alors que les enfants de ces territoires sont ceux qui bénéficieraient le plus de ces services⁵⁶ (voir Carte 1).

Carte 1

Enfants vulnérables selon l'EQDEM et taux de places disponibles pour les enfants de moins de 5 ans dans les CPE.



En 2021, aucune amélioration n'est observée quant à la proportion de places en CPE, elle demeure de 28,7 % et de 32,6 % en milieu non subventionné⁵⁷. Les territoires de CLSC de Parc Extension, Montréal-Nord, Saint-Michel et LaSalle, identifiés comme étant prioritaires pour le développement de places en CPE en 2019⁵⁸ le sont toujours en 2021.

Recommandation

- 1) Développer des nouvelles places en CPE en ciblant prioritairement les quartiers les plus défavorisés matériellement ET/OU qui affichent les proportions les plus élevées d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement selon l'EQDEM

Accès limité aux CPE pour les ménages à faible revenu et immigrants

Bien qu'à Montréal, l'accès à des SGÉE pour les enfants de familles à faible revenu soit passé de 80 % en 2012 à 84 % en 2017, l'accès à un SGÉE subventionné ou à un CPE demeure un enjeu pour plusieurs de ces familles. En 2017, la proportion d'enfants de familles à faible revenu n'ayant jamais fréquenté un CPE s'élève à 66 %, comparativement à 46 % chez les mieux nantis. Cette proportion n'a pas diminué depuis 2012. De plus, la proportion d'enfants de famille à faible revenu ayant fréquenté exclusivement une garderie non subventionnée a augmenté d'environ 10 points de pourcentage de 2012 à 2017, malgré les coûts plus élevés associés à ces services.⁵⁹

Les immigrants, particulièrement les immigrants récents, ont également un accès plus limité aux CPE que les personnes nées au pays. En 2012, une proportion inférieure d'enfants de parents immigrants a eu accès à un CPE au cours de leur parcours dans les SGÉE comparativement aux enfants de parents non immigrants. La proportion d'enfants d'immigrants de 1^{re} génération ayant fréquenté un CPE est deux fois moins élevée que celle des non immigrants (30 % c. 60 %), alors que celle des immigrants de 2^e génération atteint 41 %⁶⁰. Bien que ces analyses méritent d'être mises à jour, rien n'indique que la situation a changé depuis ce temps. En 2017 à Montréal, le trois quarts des enfants de famille à faible revenu évalués dans l'EQPPEM vivent dans une famille dont les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada⁶¹. De plus, les efforts pour améliorer l'accessibilité aux CPE pour les enfants d'immigrants demeurent insuffisants. De surcroît, les enfants de migrants sans statut et de demandeurs d'asile ne sont pas admissibles pour une place dans un SGÉE subventionné en raison du statut migratoire de leurs parents⁶². Il est souhaitable que des liens soient établis entre les SGÉE et les services d'intégration aux personnes immigrantes afin de faciliter un accès précoce et familiariser les nouveaux arrivants avec le concept de SGÉE.

Les familles à faible revenu et les familles immigrantes de 1^{re} génération invoquent principalement le manque de places en CPE pour expliquer qu'elles ne recourent pas à ce mode de service de garde^{63,64}. Outre le nombre de places limitées, les enfants de familles mieux nanties commencent à fréquenter les services de garde plus précocement que ceux des familles à faible revenu. Ainsi, ils occupent les places en CPE en priorité et, une fois intégrés, plus de huit enfants sur dix y demeurent jusqu'à l'entrée en maternelle⁶⁵. De plus, les critères qui permettent de prioriser l'admission de la fratrie ou les enfants des employés sont utilisés à des taux respectivement de 99 % et 89 % par les CPE, contribuant ainsi à l'accaparement des places par les familles des enfants déjà inscrits⁶⁶.

- Pratiques de discrimination

D'autres barrières d'accès aux SGÉE de qualité existent et sont nommées depuis plus de 10 ans par les partenaires sur le terrain. Elles sont le fruit de mécanismes complexes, sont circonstancielles sans être marginales et relèvent parfois de dynamiques pernicieuses et insaisissables, sous-jacentes à des pratiques de discrimination à l'égard des enfants pauvres, immigrants ou en situation de handicap. Il est difficile pour les familles qui en sont victimes d'en faire la démonstration d'autant plus que ces dernières ont bien souvent moins de ressources disponibles pour y faire face.

Recommandation

- 2) Inscrire dans la politique d'accueil des CPE, l'obligation d'accueillir en priorité les enfants de familles à faible revenu du quartier, avec la fratrie et les enfants des membres du personnel et exiger le dépôt de cette politique lors de la demande de permis et au renouvellement**

Mesures de soutien à l'accès aux SGÉE insuffisantes pour les familles vulnérables

- Limites du guichet *La place 0-5*

Le guichet *La place 0-5* visant à favoriser l'accès à un SGÉE pour les parents comporte d'importantes lacunes relevées à la fois par le vérificateur général et la commission Laurent^{67,68}. À Montréal, les intervenants du terrain attestent de plusieurs enjeux : la difficulté pour les parents de comprendre le guichet, les difficultés d'accès pour les parents les plus vulnérables et le soutien insuffisant pour l'inscription et la mise à jour des informations qui doit se faire tous les six mois. L'avis de grossesse^d est une avenue intéressante pour soutenir les femmes les plus vulnérables dans ce processus. Lors du premier contact de l'intervenante du CLSC avec la femme enceinte, afin d'évaluer ses besoins en services, elle sera encouragée à s'inscrire au guichet *La Place 0-5*.

- Les critères de priorisation insuffisants

Les critères de priorisation du système actuel dans l'attribution des places ne favorisent pas l'admission aux CPE d'enfants de familles à faible revenu. En 2017, 28 % des enfants montréalais qui fréquentaient les installations de CPE venaient d'un autre territoire de CLSC que celui du service de garde. Cette proportion était seulement de 15 % pour les garderies non subventionnées⁶⁹. Le rapport du vérificateur général relève que seulement la moitié des installations de CPE utilisent des critères permettant de prioriser les enfants issus d'un milieu défavorisé dans leur politique d'admission⁷⁰.

Une révision du système d'inscription s'impose pour corriger ces lacunes, particulièrement dans les territoires les plus défavorisés matériellement et/ou qui affichent les proportions les plus élevées d'enfants vulnérables au plan développemental. De surcroît, le continuum d'interventions auprès des populations vulnérables porté par les différents partenaires locaux, notamment le programme IÉP, implique que la clientèle des CPE soit celle qui habite les territoires d'intervention.

- Places protocoles ; des améliorations nécessaires pour favoriser l'accès

À Montréal en 2021, le taux d'occupation^e des places protocole est de 65 %, avec des variations importantes selon les territoires⁷¹. Par exemple, Montréal-Nord et St-Michel, deux territoires parmi les plus défavorisés de Montréal, présentent des taux d'occupation respectivement de 69 % et 35 %. Le récent rapport du vérificateur général révèle d'importantes lacunes en ce qui a trait aux ententes de places protocoles : faible taux d'actualisation, absence de contrôle du Ministère sur les ententes, aucune mise à jour du guide d'implantation (depuis 2002) et lacunes dans la reddition de compte et l'évaluation les concernant (qui remonte à 2008). Le ministère de la Famille n'exigeant aucune information concernant ces protocoles de la part des CISSS et CIUSSS qui les mettent en œuvre, il n'est pas en mesure de s'assurer que ces ententes répondent aux besoins des enfants selon les territoires géographiques.⁷²

Dans le contexte où une proportion importante d'enfants de familles à faible revenu n'aura jamais accès à une place en CPE au cours de leur parcours préscolaire, il est préoccupant qu'un aussi grand nombre de places protocoles demeurent vacantes. La situation montréalaise est plus préoccupante que dans le reste

^d Un Avis de grossesse provincial sera implanté partout au Québec à partir de janvier 2022. L'objectif principal est de favoriser un suivi dès les premiers mois de la grossesse pour l'ensemble des femmes enceintes québécoises, particulièrement celles vivant en contexte de vulnérabilité.

^e Ce taux d'occupation calculé par le MF correspond à la proportion entre le nombre de jours d'occupation des enfants accueillis sur une place protocole CISSS-CIUSSS et le nombre de jours réservés pour l'accueil des enfants

du Québec où le taux d'occupation des places protocoles est de 71 %⁷³. Il serait souhaitable que la présence du programme montréalais IÉP contribue à hausser le taux d'occupation des places protocoles néanmoins, ce programme dispose d'un budget de 1 199 301 \$ (2019-2020), cela est insuffisant pour combler l'ensemble des besoins.

Il importe de rappeler que ce programme vise plus largement le soutien du personnel éducateur dans ses interventions notamment auprès des enfants vulnérables dont le développement inquiète. À cet égard, il est nécessaire de mieux soutenir les SGÉE en milieu familial subventionné qui accueillent le quart des enfants occupant une place avec exemption de la contribution parentale (ECP). Certains partenaires sur le terrain mentionnent que la présence de ces enfants dans ces milieux pose des défis éducatifs pour les responsables de ces services.

Recommandations

- 3) Rehausser le financement du MSSS pour le déploiement du programme montréalais *Interventions éducatives précoces (IÉP)* et évaluer la possibilité de le déployer dans l'ensemble du Québec**
- 4) Conclure une entente de complémentarité de services conjointe MF-MSSS qui permettra de faire un état de situation concernant les protocoles d'entente CIUSSS - SGÉE, et d'ajuster l'offre à la demande**
- 5) Produire un nouveau guide d'encadrement des protocoles d'ententes entre les CIUSSS et les SGÉE**
- 6) Mettre en œuvre un fichier national conjoint MF-MSSS de données de surveillance afin de suivre en continu l'actualisation des places protocoles**

3.3 Leviers d'action pour le développement des CPE

En 2020, la DRSP de Montréal a réalisé un projet pilote auprès de 16 acteurs clés du réseau de la petite enfance (CIUSSS, Table de concertation petite enfance et CPE) de trois territoires défavorisés matériellement ou ayant une forte proportion d'enfants vulnérables pour identifier les barrières structurelles, organisationnelles et financières au développement de places en CPE. Différents leviers ont été identifiés pour accroître significativement leur taux de couverture de places en CPE, notamment :

- L'engagement des arrondissements et de la ville-centre à promouvoir et faciliter le développement de CPE. L'utilisation de l'article 134 de la Loi sur les services de garde éducatifs permet aux arrondissements de changer le zonage quand la situation l'exige et d'acquérir, construire ou aménager sur son territoire des immeubles qui peuvent être loués ou vendus au profit de CPE. L'observatoire des Tout-Petits a produit récemment un rapport qui présente toute l'étendue des leviers dont disposent les municipalités pour exercer une influence notable à ce niveau⁷⁴.
- L'engagement du ministère de la Famille à être proactif envers les territoires où le taux de couverture est faible et qui sont les plus défavorisés matériellement ET/OU qui affichent les proportions les plus élevées d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement selon les données de l'EQDEM. L'octroi de places aux CPE existants et dotés d'une bonne santé financière, avec un plan de financement des infrastructures ajusté à la réalité du marché immobilier montréalais et que le ministère de la Famille se charge de l'entière responsabilité de mener le projet à terme dans un délai de moins de 2 ans.
- Une harmonisation des indicateurs de pauvreté utilisés par les différents ministères (MF, le MSSS et le MÉES) pour identifier les territoires défavorisés en petite enfance. La situation d'un enfant d'un même territoire n'est pas considérée de la même manière par les réseaux de SGÉE, scolaire

et des services santé dans lesquels cet enfant transite. Par exemple, la lecture de la défavorisation du territoire de St-Michel à Montréal est bien différente selon l'indice retenu : défavorisation matérielle et sociale de Pampalon, indice de faible revenu, proportion de familles sur l'aide sociale ou indice établi par le comité de gestion de la taxe scolaire. Ainsi, selon l'indice retenu, l'allocation de ressources pour un territoire sera avantageuse de la part d'un ministère et désavantageuse de la part d'un autre.

- Lorsque les promoteurs du projet de CPE sont des parents, que leur soit offert, dès le départ, du soutien conjoint d'une ressource du MF, du CIUSSS et de l'arrondissement.

Recommandations

7) Engager les villes et les arrondissements à intégrer le développement de CPE en amont dans la planification du développement urbain en exerçant leurs pleins pouvoirs en vertu de l'article 134 de la Loi sur les services de garde éducatifs

8) Ajuster les plans de financement des infrastructures à la réalité du marché immobilier montréalais pour tenir compte des iniquités entre les régions dans la capacité de développer des CPE

CONCLUSION

L'objectif de cette consultation sur les SGÉE est de faire le point collectivement sur l'état du réseau et de réfléchir à de nouvelles orientations pour l'avenir. La directrice de santé publique est d'avis que celles-ci doivent faire écho aux besoins des familles et être cohérentes avec les orientations conjointes du MF, du MEES et du MSSS à l'égard des enfants vulnérables. Également, les orientations doivent permettre la mise en œuvre des recommandations de la commission Laurent⁷⁵ qui reconnaît au réseau des SGÉE un rôle essentiel en prévention.

Ce mémoire place la qualité des SGÉE au cœur de sa réflexion. Il met de l'avant des moyens concrets pour favoriser l'accès universel à des CPE et diminuer les barrières d'accès pour les enfants issus de milieux défavorisés ou d'immigration récente. Rappelons que près d'un enfant montréalais sur trois cumule ces deux réalités sociodémographiques. La direction de santé publique de Montréal a la ferme conviction qu'investir dans le modèle des CPE est la voie à privilégier pour favoriser le développement des enfants montréalais et l'égalité des chances.

La pandémie de COVID-19 a rappelé non seulement le caractère essentiel des SGÉE pour le développement des enfants et le travail des parents, mais également l'importance de la qualité des installations des services de garde et du personnel qui assure la qualité des services et la sécurité des enfants. Le rôle de santé publique durant la crise a permis plus que jamais un rapprochement de la DRSP avec le réseau des SGÉE, et d'être les témoins de premier plan des impacts collatéraux de la pandémie sur les familles et le personnel. La pandémie a fragilisé le réseau à plusieurs égards ainsi que les enfants qui les fréquentent. Les résultats d'une étude réalisée auprès d'enfants de CPE, en 2020-2021, constatent qu'un enfant sur cinq éprouverait des difficultés en lien avec ses émotions, sa concentration, son comportement ou ses relations avec les autres depuis le début de la pandémie, selon ses parents⁷⁶. Il sera essentiel de mettre en commun l'expertise du MF, du MSSS, de la DRSP et des partenaires du terrain pour s'assurer de maintenir les plus hauts standards de qualité et soutenir la mission éducative des SGÉE.

ANNEXE 1 – RECOMMANDATIONS DE LA DRSP DE MONTRÉAL LORS DE CONSULTATIONS RÉCENTES EN PETITE ENFANCE

Recommandations présentées à la Commission sur l'éducation à la petite enfance⁷⁷ et à la Commission sur la réussite éducative 2016⁷⁸.

RECOMMANDATION 1

Augmenter l'accès aux centres de la petite enfance (CPE), qui représentent actuellement le modèle de services de garde éducatifs à l'enfance à privilégier en termes de qualité, en portant une attention particulière aux enfants de milieux défavorisés :

- a) Développer des nouvelles places en CPE en ciblant prioritairement les quartiers défavorisés et les quartiers moins bien desservis.
- b) Offrir gratuitement des places à temps plein en CPE à tous les enfants vivant sous le seuil de faible revenu et en faire la promotion.
- c) Développer à plus grande échelle le nombre de places en CPE qui sont réservées pour des enfants référés par le CLSC au moyen d'ententes formelles.

RECOMMANDATION 2

Améliorer la qualité dans l'ensemble des services éducatifs à l'enfance :

- a) Remettre un moratoire sur le développement de nouvelles places en garderies privées. b) Rendre obligatoire la participation de tous les types de services de garde éducatifs à l'enfance à l'enquête Grandir en Qualité, reconduire cette enquête minimalement tous les 5 ans et rendre les résultats disponibles.
- c) Améliorer les mécanismes actuels d'évaluation, de suivi et d'amélioration continue de la qualité en les soutenant par des ressources appropriées et s'assurer que les données soient facilement disponibles pour les parents.
- d) S'assurer que 100 % des éducatrices rencontrent les exigences de formation initiale du ministère de la Famille et qu'elles aient accès à de la formation continue.
- e) S'assurer que la qualité des maternelles 4 ans à temps plein et leur impact positif sur le développement des enfants aient été démontrés par des évaluations rigoureuses avant de les déployer à plus grande échelle.
- f) Favoriser la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans tous les types de services éducatifs à l'enfance.

Recommandations présentées dans le cadre de l'Étude du projet de loi 143 sur la qualité éducative (2017)⁷⁹

DES CRITÈRES RECONNUS POUR ÉVALUER ET AMÉLIORER TOUTES LES DIMENSIONS DE LA QUALITÉ

- Définir la qualité éducative dans le projet de loi en fonction des critères scientifiquement reconnus par les experts du domaine.
- Détailler concrètement l'ensemble des modalités d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative prévue.
- Spécifier les rôles et responsabilités des instances impliquées dans l'évaluation et l'amélioration de la qualité et dégager des ressources appropriées pour leur mise en œuvre.
- Rendre obligatoire la participation aux enquêtes Grandir en qualité pour tous les SGÉE et reconduire ce type d'enquête minimalement tous les cinq ans.
- Lors des procédures d'octroi et de renouvellement de permis, exiger des SGÉE le dépôt d'un plan d'action d'amélioration de la qualité éducative, ainsi qu'un bilan de ce dernier au moment du prochain renouvellement.
- Donner suite au projet pilote de l'équipe de recherche de l'UQAM concernant une mesure structurante de la qualité éducative en le déployant de manière obligatoire dans tous les types de SGÉE.
- Dégager les ressources appropriées pour que tous les SGÉE disposent des services des conseillères pédagogiques pour soutenir leurs besoins.
- Outiller les parents pour qu'ils puissent juger de la qualité éducative d'un milieu en leur facilitant l'accès aux résultats d'inspection, à ceux des enquêtes d'évaluations ainsi qu'à toute autre information pertinente.

L'IMPORTANCE D'EXIGER DES HAUTS STANDARDS DE FORMATION POUR L'ENSEMBLE DES ÉDUCATRICES

- Dans les SGÉE en installation, exiger que toutes les éducatrices (et non plus seulement deux sur trois) détiennent le D.E.C. en Techniques d'éducation à l'enfance, ou l'équivalent.
- Exiger que toutes les nouvelles responsables de services de garde (RSG) en milieu familial détiennent un D.E.C. en Techniques d'éducation à l'enfance, ou l'équivalent.
- Rehausser les exigences quant au nombre minimal d'heures de formation continue à compléter annuellement dans tous les types de SGÉE, incluant pour les RSG.

L'IMPORTANCE DE POSITIONNER LA PROMOTION DES SAINES HABITUDES DANS LA LOI

- En lien avec la responsabilité des SGÉE de contribuer à la santé et au développement des enfants, positionner clairement la promotion des saines habitudes de vie dans le projet de loi.
- Rendre obligatoire l'implantation du cadre de référence Gazelle et Potiron dans l'ensemble des SGÉE et dégager des ressources appropriées pour former et soutenir les milieux en ce sens.

L'IMPORTANCE DE PRÉSERVER L'EXPERTISE DE LA DRSP DANS LES COMITÉS CONSULTATIFS

- Préciser dans le projet de loi qu'un représentant des directions régionales de santé publique doit siéger aux comités consultatifs.
- Reconnaître dans la loi l'importance de la défavorisation des milieux comme critère de sélection des projets de SGÉE.

Recommandation présentée dans le cadre de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (2019)⁸⁰

- Augmenter l'accès à des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité pour les enfants de familles en situation de vulnérabilité, notamment en ajoutant des places en milieu défavorisé, et assurer l'application des ententes sur les places-protocoles.

RÉFÉRENCES

- ¹ Ministère de la Famille (2021). *Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (2021). [\[En ligne\]](#)
- ² Rapport du vérificateur général (2021). *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021*. [\[En ligne\]](#)
- ³ Ministère de la Santé et des Services sociaux (2016). *La Politique gouvernementale de prévention en santé, Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population*. [\[En ligne\]](#)
- ⁴ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2017). *La Politique de la réussite éducative, Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*. [\[En ligne\]](#)
- ⁵ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2018). *Tout pour nos enfants, La Stratégie 0-8 ans*. [\[En ligne\]](#)
- ⁶ Institut de la Statistique du Québec (2017). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017. Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives - Rapport de l'EQPPEM*. [\[En ligne\]](#)
- ⁷ Institut de la Statistique du Québec (2013). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle- Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives*. Rapport de EQDEM 2012. [\[En ligne\]](#)
- ⁸ Rapport du vérificateur général (2021). *Op. cit.* [\[En ligne\]](#)
- ⁹ Gouvernement du Québec (2021). *Rapport de la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*. [\[En ligne\]](#)
- ¹⁰ Ministère de la Santé et des Services sociaux (2015). *Programme national de santé publique 2015-2025. Pour améliorer la santé de la population du Québec*. [\[En ligne\]](#)
- ¹¹ Ministère de la Santé et des Services sociaux (2019). *Les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité – cadre de référence*. [\[En ligne\]](#)
- ¹² Iattoni, B., Guay, D. (2019). *Cadre de référence du programme interventions éducatives précoces 2019*. Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. [\[En ligne\]](#)
- ¹³ Boucheron L, Durand D, Goulet N, Laurin I, Lavoie S. (2008). *Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Rapport régional 2008*. [\[En ligne\]](#)
- ¹⁴ Guay, D., Laurin, I., Bigras, N., Fournier, M. (2015). *Portrait du parcours préscolaire des enfants montréalais. Résultats de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle (EMEP 2012)*. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Fascicule 1 - Mars, p. 1-19. [\[En ligne\]](#)

- ¹⁵ Dea, C., Guay, D., Laurin, I., Walz, L. (2016). *Commission sur l'éducation à la petite enfance, Mémoire du directeur régional de santé publique de Montréal du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal*. Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. [\[En ligne\]](#)
- ¹⁶ Direction régionale de la santé publique de Montréal (2016). *Consultation publique sur la réussite éducative. Mémoire du directeur régional de santé publique*. [\[En ligne\]](#)
- ¹⁷ Direction régionale de la santé publique de Montréal (2017). Favoriser la qualité éducative dans les services de garde éducatifs à l'enfance. Mémoire sur le projet de loi 143 déposé par le directeur régional de santé publique de Montréal à la commission des relations avec les citoyens. [\[En ligne\]](#)
- ¹⁸ Direction régionale de la santé publique de Montréal (2019). *Des services précoces, accessibles et de qualité pour favoriser le développement des enfants. Mémoire de la Directrice régionale de santé publique de Montréal dans le cadre du projet de loi 5 sur les maternelles 4 ans*. [\[En ligne\]](#)
- ¹⁹ Direction régionale de la santé publique de Montréal. (2019). Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Mémoire des directrices et directeurs régionaux de santé publique du Québec. [\[En ligne\]](#)
- ²⁰ Laurin, I., Brochu, F., Bordeleau-Gervais, G. (2020). *La santé publique : un soutien pour les réseaux des services de garde éducatifs à l'enfance en temps de pandémie*. Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté. [\[En ligne\]](#)
- ²¹ MSSS. *Fichier des naissances 2017*.
- ²² Statistique Canada. *Recensement 2016*.
- ²³ Statistique Canada, *Fichier sur les familles T1 (FFT1)*. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec, décembre 2019 . Dans CEPE, p. 29. [\[En ligne\]](#)
- ²⁴ Statistique Canada. *Recensement 2016*.
- ²⁵ *Id.*
- ²⁶ *Id.*
- ²⁷ Laurin, I., Guay, D., Fournier, M. et Bigras, N. (2019). *Portrait du parcours éducatif préscolaire des enfants montréalais et son effet sur leur développement à la maternelle selon le statut socioéconomique. Résultats de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017*. Direction régionale de santé publique (DRSP), CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. [\[En ligne\]](#)
- ²⁸ Direction régionale de la santé publique de Montréal (2017). *Portrait synthèse du développement des enfants à la maternelle pour la région de Montréal*. [\[En ligne\]](#)
- ²⁹ Laurin, I., Martin, V. et Bigras, N. (2019). *Portrait montréalais de l'accessibilité aux centres de la petite enfance (CPE) selon la défavorisation et la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement*. Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. [\[En ligne\]](#)
- ³⁰ Ministère de la famille. *Nombre de services de garde et places sous permis*. [\[En ligne\]](#)

- ³¹ Laurin, I., Guay, D., Fournier, M. et Bigras, N. (2019). *Portrait du parcours éducatif préscolaire des enfants montréalais et son effet sur leur développement à la maternelle selon le statut socioéconomique*. Op. cit.
- ³² Observatoire des tout-petits (2018). *Petite enfance : la qualité des services éducatifs au Québec*. Montréal. [\[En ligne\]](#)
- ³³ Haskins, R., Garfinkel, I., McLanahan, S. (2014). *Helping parents helping children : Twogeneration mechanisms – Introduction: Two-generation mechanisms of child development*. Future Child; 24(1):3–13.
- ³⁴ Desrosiers, H. (2013). *Conditions de la petite enfance et préparation pour l'école : l'importance du soutien social aux familles*. Dans : Institut de la statistique du Québec (éd.), Étude longitudinale du développement des enfants du Québec - ÉLDEQ (Vol. Avril 2013, p. 16). Québec : Institut de la Statistique du Québec.
- ³⁵ Burger, K. (2010). *How does early childhood care and education affect cognitive development? An international review of the effects of early interventions for children from different social backgrounds*. Early Child Res Q; 25(2):140–65.
- ³⁶ Observatoire des tout-petits (2018). *Petite enfance : la qualité des services éducatifs au Québec*. Montréal. Op. cit
- ³⁷ Bigras, N. (2016). *Bilan des connaissances sur la qualité des services éducatifs pendant la petite enfance*. Communication présentée au 84e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), Montréal, Canada. [\[En ligne\]](#)
- ³⁸ Duval, S., Bouchard, C., Hamel, C. et Pagé, P. (2016). *La qualité des interactions observées en classe et les pratiques déclarées par les enseignantes à l'éducation préscolaire*. Revue canadienne de l'éducation, 39(3).
- ³⁹ Conseil supérieur de l'éducation (2012). *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*. Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Québec : gouvernement du Québec. [\[En ligne\]](#)
- ⁴⁰ Early, D.M., Maxwell, K.L., Burchinal, M., Alva, S., Bender, R.H., Bryant, D. et autres (2007). *Teachers' education, classroom quality and young children's academic skills : Results from seven studies of preschool programs*. Child Development, 78, 558-580
- ⁴¹ Sylva, K. et Melhuish, E. (2003). *The Effective Provision of Pre-School Education (EPPE)*. Project: Findings from the Pre-school Period Summary of findings. [\[En ligne\]](#)
- ⁴² Observatoire des tout-petits (2018). *Petite enfance : la qualité des services éducatifs au Québec*. Montréal. Op. cit
- ⁴³ Lemay, L., Cantin, G. et Lemire, J. (2018). Évaluer et améliorer la qualité éducative en services de garde en installation. Résultats d'un projet pilote (2016). Coll. « Conférence résultats de recherche pour réfléchir ensemble: l'éducation à la petite enfance s'invite dans la campagne électorale ». Montréal : Université du Québec à Montréal. [\[En ligne\]](#)

⁴⁴ Gingras, L., Lavoie, A., Audet, N. (2015). Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs – Grandir en qualité 2014. Québec : Institut de la statistique du Québec. [\[En ligne\]](#)

⁴⁵ Desrosiers, H. (2013). *Conditions de la petite enfance et préparation pour l'école : l'importance du soutien social aux familles. Op. cit.*

⁴⁶ Laurin, I., Guay, D., Bigras, N., Fournier, M. (2015). *Quel est l'effet de la fréquentation d'un service éducatif sur le développement de l'enfant à la maternelle selon le statut socioéconomique ? Résultats de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle (EMEP 2012)*. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Fascicule 2, Mars, p.1-11. [\[En ligne\]](#)

⁴⁷ Laurin, I., Guay, D., Fournier, M. et Bigras, N. (2019). *Portrait du parcours éducatif préscolaire des enfants montréalais et son effet sur leur développement à la maternelle selon le statut socioéconomique. Op. cit.*

⁴⁸ Iattoni, B., Guay, D. (2019). Cadre de référence du programme Interventions éducatives précoces. *Op. cit.*

⁴⁹ Observatoire des tout-petits (2018). *Petite enfance : la qualité des services éducatifs au Québec*. Montréal. *Op. cit.*

⁵⁰ Laurin, I., Guay, D., Bigras, N., Fournier, M. (2015). *Quel est l'effet de la fréquentation d'un service éducatif sur le développement de l'enfant à la maternelle selon le statut socioéconomique ? Op. cit.*

⁵¹ Laurin, I., Martin, V. et Bigras, N. (2019). *Portrait montréalais de l'accessibilité aux centres de la petite enfance (CPE) selon la défavorisation et la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement. Op. cit.*

⁵² Ministère de la Famille. *Objets de plainte retenus concernant les services de garde éducatifs à l'enfance reconnus ou les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial – selon la catégorie*. (2019-2020). [\[En ligne\]](#)

⁵³ Laurin, I., Martin, V. et Bigras, N. (2019). *Portrait montréalais de l'accessibilité aux centres de la petite enfance (CPE) selon la défavorisation et la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement. Op. cit.*

⁵⁴ Ministère de la famille (2020). Fichier de données transféré à la Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

⁵⁵ *Id.*

⁵⁶ Laurin, I., Martin, V. et Bigras, N. (2019). *Portrait montréalais de l'accessibilité aux centres de la petite enfance (CPE) selon la défavorisation et la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement. Op. cit.*

⁵⁷ Ministère de la Famille (2021). Fichier de données transféré à la Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

⁵⁸ Laurin, I., Martin, V. et Bigras, N. (2019). *Portrait montréalais de l'accessibilité aux centres de la petite enfance (CPE) selon la défavorisation et la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement*. Op. cit.

⁵⁹ Laurin, I., Guay, D., Fournier, M. et Bigras, N. (2019). *Portrait du parcours éducatif préscolaire des enfants montréalais et son effet sur leur développement à la maternelle selon le statut socioéconomique*. Op. cit.

⁶⁰ Guay, D., Laurin, I., Léonard, M., Fournier, M., Bigras, N. (2018). L'effet du parcours éducatif préscolaire des enfants issus de l'immigration sur leur développement à la maternelle. Résultats de l'enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle (EMEP 2012). Montréal : Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. [[En ligne](#)]

⁶¹ Laurin, I., Guay, D., Fournier, M. et Bigras, N. (2019). *Portrait du parcours éducatif préscolaire des enfants montréalais et son effet sur leur développement à la maternelle selon le statut socioéconomique*. Op. cit.

⁶² Observatoire des tout-petits. (2021). Que faisons-nous au Québec pour nos Tout-petits et leur famille. Portrait des politiques publiques. [[En ligne](#)]

⁶³ Laurin, I., Guay, D., Fournier, M. et Bigras, N. (2019). *Portrait du parcours éducatif préscolaire des enfants montréalais et son effet sur leur développement à la maternelle selon le statut socioéconomique*. Op. cit.

⁶⁴ Guay, D., Laurin, I., Léonard, M., Fournier, M., Bigras, N. (2018). L'effet du parcours éducatif préscolaire des enfants issus de l'immigration sur leur développement à la maternelle. Op. cit.

⁶⁵ Laurin, I., Guay, D., Fournier, M. et Bigras, N. (2019). *Portrait du parcours éducatif préscolaire des enfants montréalais et son effet sur leur développement à la maternelle selon le statut socioéconomique*. Op. cit.

⁶⁶ Rapport du vérificateur général (Octobre 2021). Op. cit. [[En ligne](#)]

⁶⁷ Id.

⁶⁸ Gouvernement du Québec (2021). *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*, Op. cit.

⁶⁹ Ministère de la Famille (2021). *Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec en 2017 Analyse des rapports d'activités 2016-2017 soumis par les divisions des entreprises de services de garde éducatifs à l'enfance*. [[En ligne](#)]

⁷⁰ Rapport du vérificateur général (2021). Op. cit.

⁷¹ Ministère de la famille, 2021. *Fichier de données*. Traitement par la Direction régionale de santé publique de Montréal.

⁷² Rapport du vérificateur général (2021). Op. cit

⁷³ Ministère de la famille (2020). Fichier de données transféré à la Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

⁷⁴ Observatoire des Tout-Petits (2021). *Développement des CPE, les municipalités peuvent jouer un rôle*. [\[En ligne\]](#)

⁷⁵ Ministère de la famille (2021). Fichier de données transféré à la Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

⁷⁶ Étude EnCORE (2021). Enfants COVID-19. Étude de séroprévalence à Montréal. Premier tour, résultats préliminaires de l'étude. [\[En ligne\]](#)

⁷⁷ Dea, C., Guay, D., Laurin, I., Walz, L. (2016). *Commission sur l'éducation à la petite enfance, Op. cit.*

⁷⁸ Direction régionale de la santé publique de Montréal. (2016). Consultation publique sur la réussite éducative. *Op. cit.*

⁷⁹ Direction régionale de la santé publique de Montréal. (2017). Favoriser la qualité éducative dans les services de garde éducatifs à l'enfance. *Op. cit.*

⁸⁰ Direction régionale de la santé publique de Montréal. (2019). Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Mémoire des directrices et directeurs régionaux de santé publique du Québec. *Op. cit.*